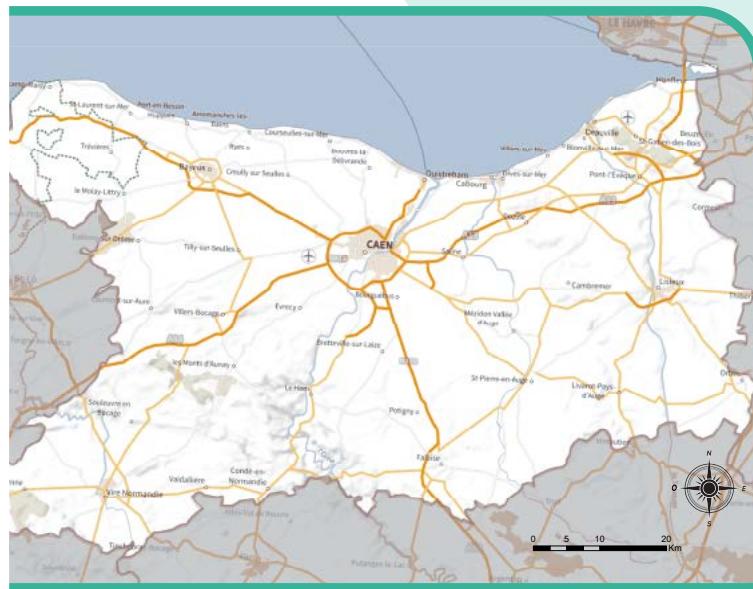


RÉPERTOIRE DES DISPOSITIFS SANTÉ PRÉCARITÉ



TERRITOIRE DE SANTÉ DU CALVADOS (14)



SOMMAIRE

Addictologie

CSAPA - Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	p. 4
CAARUD - Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	p. 9

Accès aux soins et aux droits

PASS - Permanences d'Accès aux Soins de Santé	p. 14
Permanences d'Accès aux Soins de Santé – Dentaire	p. 17
UC-IRSA - Centre de Prévention et de Santé Publique	p. 20
ESSIP - Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité	p. 23

Hébergement « santé – précarité »

LHSS - Lits Halte Soins Santé	p. 28
LAM - Lits d'Accueil Médicalisés	p. 32
ACT - Appartements de Coordination Thérapeutique	p. 36
ACT - « Un chez soi d'abord »	p. 40

Psychiatrie / Santé mentale

EMPP - Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité	p. 45
--	-------

Interprétariat / Médiation culturelle

Terrapsy - Psychologue sans Frontières	p. 49
Médiation Santé Gens du Voyage	p. 52

Dépistages

CeGIDD - Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les VIH, hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles	p. 56
CLAT - Centre de Lutte Anti-Tuberculose	p. 59

ADDICTOLOGIE



CSAPA – CENTRES DE SOINS, D’ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

Pour quel public ?

Les CSAPA s'adressent à :

- toute personne, mineure ou majeure, présentant une consommation à risque, un usage nocif ou une dépendance à une substance psychoactive (alcool, tabac, médicaments, drogues illicites) ;
- les personnes concernées par une addiction sans produit (jeux d'argent, jeux vidéo, usage excessif d'écrans, etc.) ;
- les personnes exposées à des risques sanitaires ou sociaux du fait de leur consommation, même sans démarche de soin initiale ;
- les jeunes de 12 à 25 ans, via les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), pour un accompagnement précoce et adapté ;
- l'entourage(famille, proches) des personnes concernées, qui peut bénéficier d'un soutien spécifique.

Quelles missions ?

Les CSAPA sont des structures médico-sociales pluridisciplinaires assurant :

- **un accueil anonyme, gratuit et inconditionnel**, en ambulatoire ou parfois en résidentiel ;
- **l'évaluation médicale, psychologique, sociale et éducative** de la situation de la personne ;

CSAPA – CENTRES DE SOINS, D’ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

- **la prise en charge globale** : soins médicaux, accompagnement psychologique, soutien social et éducatif ;
- **la prévention et la réduction des risques et des dommages** liés aux consommations ou aux comportements ;
- **la prescription et la délivrance de traitements de substitution aux opiacés (TSO) ;**
- **l’orientation vers d’autres dispositifs adaptés** (hospitalisation, logement, insertion, etc.) ;
- **des consultations avancées** dans des lieux partenaires (CHRS, missions locales, établissements scolaires, etc.) pour aller vers les publics éloignés du soin ;
- **un appui et un conseil aux professionnels** confrontés à des situations d’addiction.

Les CSAPA peuvent intégrer des **Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)** comme dispositif spécifique offrant un espace d’écoute, d’évaluation et d’accompagnement précoce, dans une approche bienveillante et non stigmatisante, souvent en lien avec les établissements scolaires, les missions locales ou les structures jeunesse.

Qui peut orienter vers un CSAPA ?

L’accès peut être spontané ou sur orientation par :

- les professionnels des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif, judiciaire ;
- les médecins généralistes, les pharmacies, les établissements scolaires ou universitaires ;
- les services sociaux ou les structures d’insertion.

CSAPA – CENTRES DE SOINS, D’ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

Annuaire

BAYEUX (14400)

CSAPA Bayeux
Centre hospitalier Aunay-Bayeux
 3 Rue François Coulet
 02.31.51.20.76
 sec.addictologie@ch-ab.fr

CAEN (14000)

CSAPA de Caen Rive Gauche
Association Addictions France
 9 rue du Docteur Vincent
 02.31.93.61.32
 csapa.caenrg@addictions-france.org

CSAPA de Caen Rive Droite
Association Addictions France
Pôle de santé de la Grâce de Dieu
 41 avenue Père Charles de Foucauld
 02.31.52.95.90
 csapa.caenrd@addictions-france.org

CSAPA « Rue de Bretagne »
Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Caen
 45 rue de Bretagne
 02.31.85.56.80
 csapa@epsm-caen.fr

DEAUVILLE (14800)

Antenne de Deauville du CSAPA du Pays d’Auge
Association Éducation Solidarité Information (ESI 14)
Maison médicale de Deauville
 Côte Fleurie 226 Créative Place
 02.31.31.44.58
 contact@esi14.fr

FALAISE (14700)

Antenne
CSAPA de Falaise
Association Addictions France en Normandie
 39E route de Trun, ZA de Guibray
 06.17.11.25.70
 csapa.falaise@addictions-france.org

CSAPA – CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

Annuaire (suite)

HONFLEUR (14600)

Antenne d'Honfleur du CSAPA du Pays d'Auge
Association Éducation Solidarité Information (ESI 14)
Maison France Services
 21 rue de l'Homme de Bois
 02.31.31.44.58
 contact@esi14.fr

LES MONTS-D'AUNAY (14260)

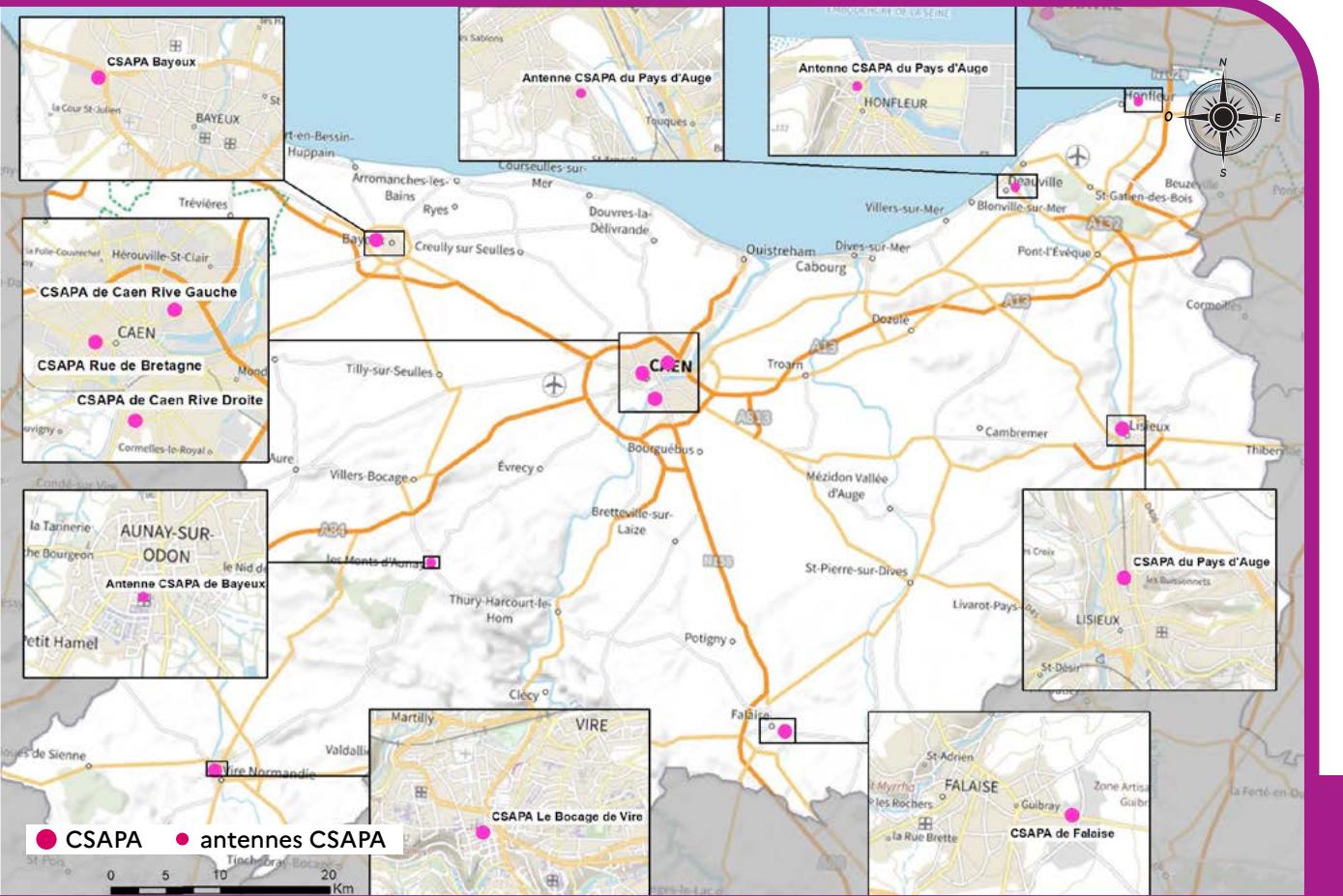
Antenne d'Aunay du CSAPA Bayeux
Centre hospitalier Aunay-Bayeux
 5 Rue de l'hôpital
 02.31.51.30.20
 sec.addictologie@ch-ab.fr

LISIEUX (14100)

CSAPA du Pays d'Auge
Association Éducation Solidarité Information (ESI 14)
 4 rue des Petits Jardins
 02.31.31.44.58
 contact@esi14.fr

VIRE (14500)

Antenne
CSAPA Le Bocage de Vire
Association Addictions France en Normandie
 1 rue du Neufbourg
 02.31.67.55.93
 csapa.vire@addictions-france.org



CAARUD - CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES

Pour quel public ?

Les CAARUD sont des établissements médico-sociaux qui s'adressent aux personnes consommatrices de drogues, qu'elles soient engagées ou non dans une démarche de soin. Ils accueillent en priorité les usagers les plus vulnérables et marginalisés, souvent exposés à des risques sanitaires (infections comme le VIH ou l'hépatite C, surdoses, etc.) et sociaux (précarité, isolement, rupture de droits).

Quelles missions ?

Les CAARUD ont pour mission de réduire les risques et les dommages liés aux consommations de substances psychoactives. Ils proposent :

- **un accueil anonyme, inconditionnel et gratuit**, en journée, en ambulatoire. Certains CAARUD disposent également d'unités mobiles pour aller à la rencontre des publics éloignés des structures classiques ;
- **la distribution de matériel de prévention** (kits d'injection, de sniff, de consommation à moindre risque, préservatifs, autotests, etc.) ;
- **l'information et le conseil** sur les produits, les pratiques, les risques et les stratégies de réduction des risques ;
- **l'accompagnement vers les soins**, y compris les soins somatiques, psychiatriques et addictologiques ;

CAARUD - CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES

- **le soutien à l'accès aux droits sociaux** (couverture maladie, aides sociales, etc.), au logement, à l'emploi ou à la formation ;
- **des actions de médiation sociale et de proximité**, comme le travail de rue, les interventions en milieu festif ou en squat ;
- **la participation des pairs** (usagers ou ex-usagers formés) dans les actions de prévention et d'accompagnement.

Qui peut orienter vers un CAARUD ?

Toute personne peut s'y présenter spontanément. Par ailleurs, les professionnels des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif, judiciaire, ainsi que les pharmacies peuvent orienter vers un CAARUD.

Dispositif complémentaire

Les équipes mobiles de CAARUD sont des équipes pluri professionnelles rattachées au CAARUD, qui ont pour mission d'aller vers les usagers de drogues les plus marginalisés pour assurer des actions de prévention, de réduction des risques et d'orientation dans les lieux habituellement fréquentés par eux (maraudes de rue, squats, milieux festifs, hébergements d'urgence, milieu rural ou semi-rural...).

CAARUD - CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES

Annuaire

CAEN (14000)

CAARUD 14
Établissement Public de Santé Mentale
(EPSM) de Caen
 26 rue Neuve Bourg l'Abbé
 02.31.72.28.75
 07.89.46.17.66
 caarud@epsm-caen.fr

Equipe mobile du CAARUD 14 **Accompagnement sur**

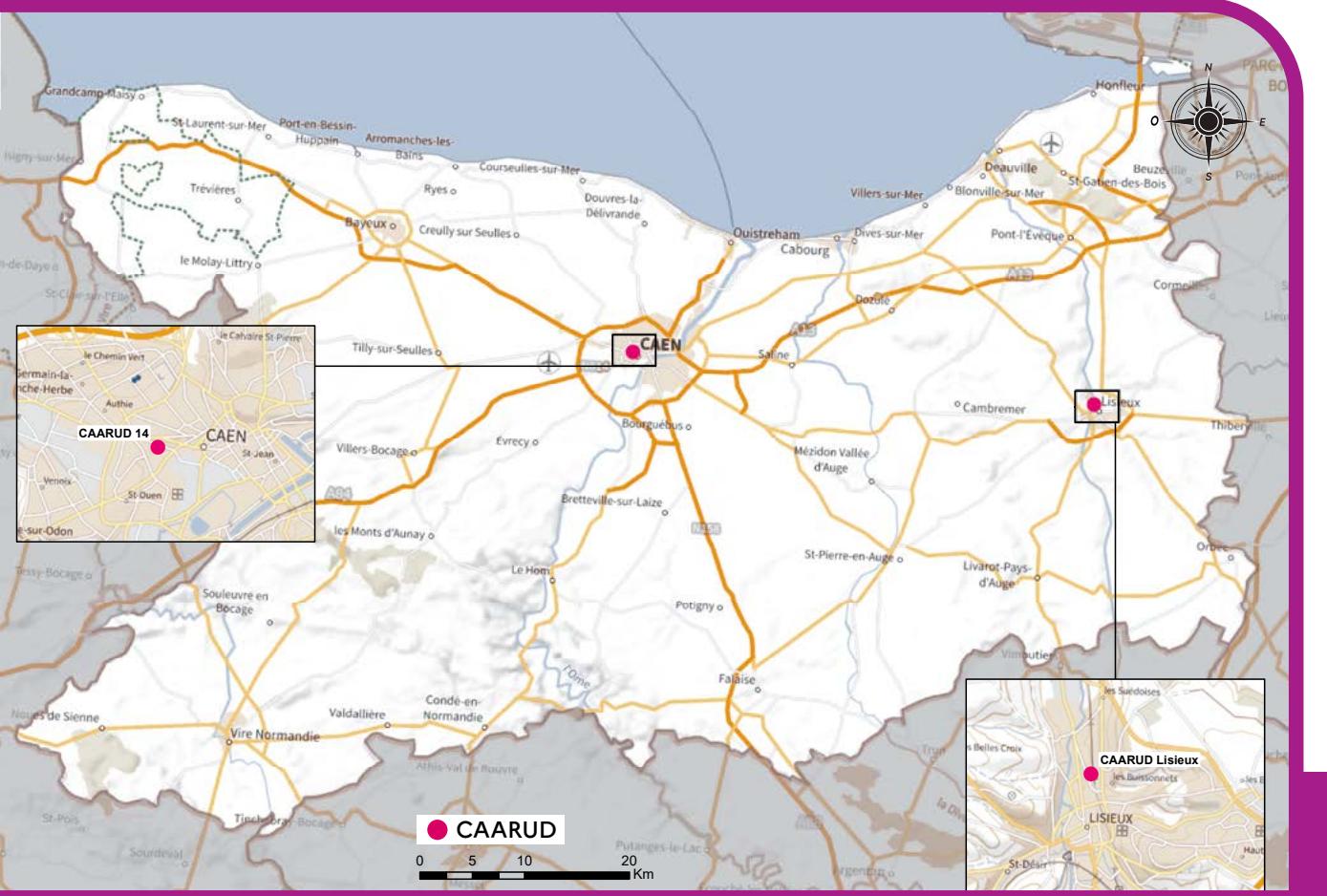
 Isigny/Mer (14230), Bayeux (14400)
Condé en Normandie (14110), Falaise (14700)
 07.89.46.17.66
 caarud@epsm-caen.fr

LISIEUX (14100)

CAARUD Lisieux
Association Éducation Solidarité Information 14
(ESI 14)
 4 rue des Petits Jardins
 02.31.31.44.58
 caarud@esi14.fr

Equipe mobile du CAARUD ESI 14 **Accompagnement sur**

 Deauville (14800), Touques (14800),
Trouville-sur-Mer (14360), Honfleur (14600),
La Rivière-Saint-Sauveur (14600)
 07.56.36.27.13
 caarud@esi14.fr



ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS



PASS - LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Pour quel public ?

La PASS (PASS généraliste ou somatique) est un dispositif de prise en charge médico-sociale destiné à accueillir toutes personnes en situation de précarité présentant une difficulté d'accès aux soins et aux droits.

La PASS facilite l'accès aux droits et aux soins. Elle permet une évaluation de la situation sanitaire et sociale de la personne, un accès à une consultation médicale, à une prise en charge en soins infirmiers, à un plateau technique et à la délivrance de médicaments.

La PASS permet à tout patient d'être accompagné dans son parcours de soins pour réaliser des démarches, entrer en contact avec des professionnels soignants, aider à l'observance ou la compliance des traitements, accéder à l'offre de soins de droit commun et de bénéficier d'une continuité des soins.

Quelles missions ?

Les missions d'appui aux PASS sont positionnées sur des territoires ruraux ou semi ruraux. Leur mission principale est l'accès aux droits et aux soins de publics précaires. Leurs interventions reposent notamment sur l'« aller vers » pour repérer les personnes avec des besoins non exprimés (non recours). Elles favorisent la coordination des acteurs impliqués dans la prise en charge des personnes pour un retour vers les dispositifs de droit commun dans les meilleurs délais. Texte concernant uniquement les livrets d'Evreux/Dieppe.

PASS - LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Annuaire

BAYEUX (14400)

PASS de Bayeux

GCS Axanté

 3 rue François Coulet

 02.31.51.13.04

 guichet.unique@axante.org

CAEN (14000)

PASS de Caen

Clinique de la Fondation Hospitalière de la Miséricorde

 51 rue Gémare

 02.31.38.50.96

 Infirmière PASS antenne du CHU : 02.31.06.51.33

 pass@fondation-misericorde.fr

FALAISE (14700)

Mission d'Appui aux PASS de Falaise

Centre Hospitalier de Falaise

 Boulevard des Bercagnes

 06.82.82.78.13

 pass.falaise@ch-falaise.fr

LISIEUX (14100)

PASS de Lisieux

Centre Hospitalier de Lisieux

 4 rue Roger Aini

 02.31.61.33.72

 pass@ch-lisieux.fr

VIRE (14500)

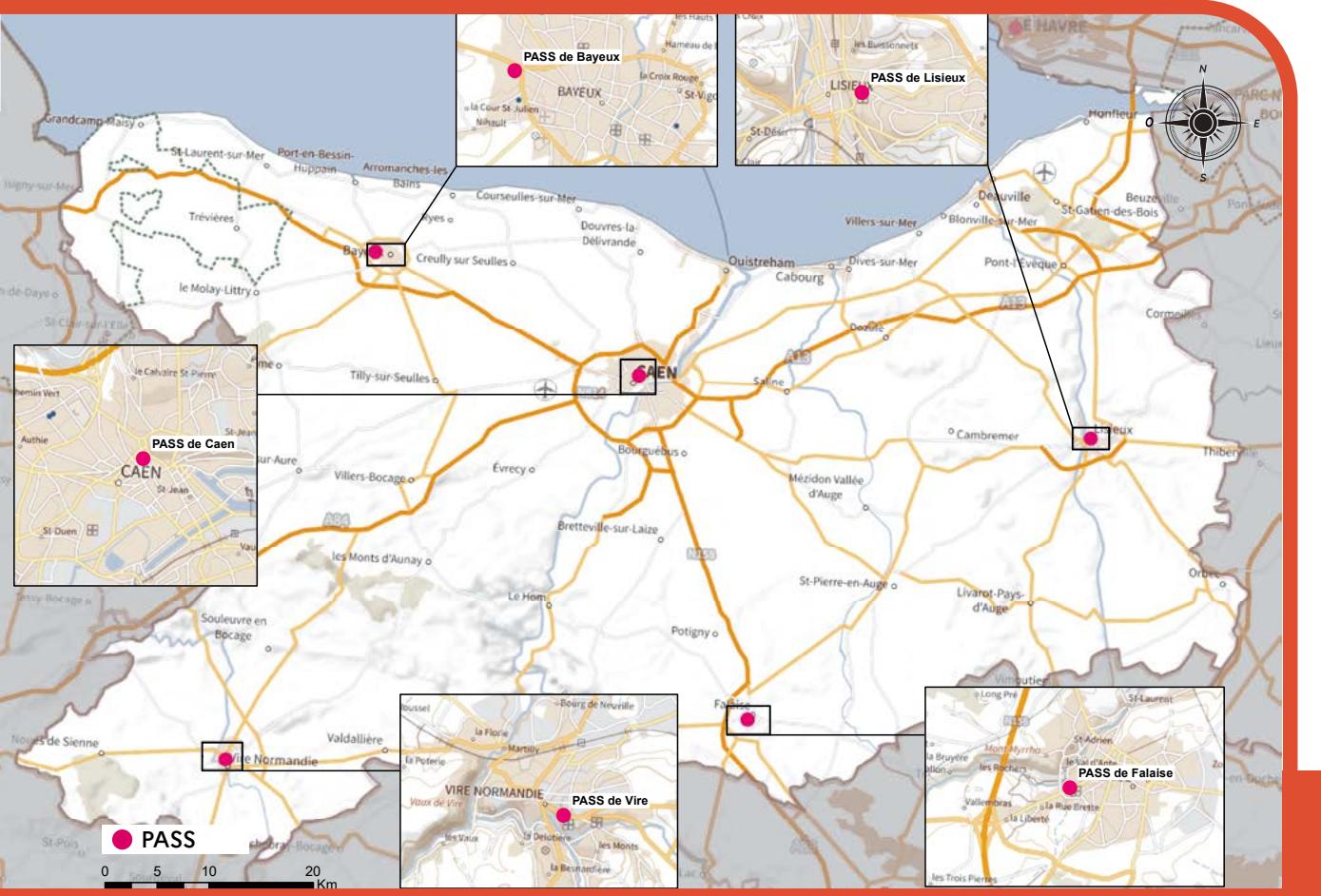
PASS de Vire

Centre Hospitalier de Vire

 140 rue Emile Desvaux

 02.31.67.47.43

 pass.vire@ght-cdn.fr



LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ - DENTAIRE

Pour quel public et quelles missions ?

La PASS dentaire propose des consultations de soins bucco-dentaires aux personnes présentant des difficultés d'accès aux soins du fait de l'absence de couverture sociale, de leurs conditions de vie ou de leurs difficultés financières.

L'orientation vers la PASS dentaire est réalisée par la PASS somatique du même établissement hospitalier. Le parcours de soins est coordonné à partir d'une évaluation médico-sociale avec un travailleur/euse social(e) et un(e) infirmier(e). L'orientation vers la PASS dentaire est réalisée par la PASS somatique à partir de l'évaluation sanitaire et sociale faite par le travailleur/euse social(e) et l'infirmier(e) qui coordonne le parcours de soins de la personne pour une prise en charge globale de sa santé.

LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ - DENTAIRE

Annuaire

CAEN (14000)

PASS Dentaire de Caen

Clinique de la Fondation Hospitalière de la Miséricorde

 51 rue Gémare

 02.31.38.50.96

 pass@fondation-misericorde.fr



UC-IRSA - CENTRE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Pour quel public ?

L'UC-IRSA est un établissement qui offre à tous les assurés du régime général, à partir de 16 ans des examens de santé totalement pris en charge par l'assurance maladie. Le contenu de l'examen de santé est adapté à chaque étape de la vie.

Quelles missions ?

Cet examen de santé permet aux personnes vues en consultation médicale de faire le point sur leur santé avec une équipe médicale de prévention et d'obtenir des conseils personnalisés.

L'UC-IRSA a également pour mission le développement de la médecine préventive, de la santé publique et de la promotion de la santé.

UC-IRSA - CENTRE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Annuaire

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14200)

Union des Caisses – Institut interRégional pour la SAnté

 10 place François Mitterrand

 02.31.54.41.00

 cpsp14@uc-irsa.fr

LISIEUX (14100)

Union des Caisses – Institut interRégional pour la SAnté

 Résidence Saint Ursin

10 rue Roger Aini

 02.31.54.41.00

 cpsp14@uc-irsa.fr

VIRE (14500)

Union des Caisses – Institut interRégional pour la Santé Clinique Notre-Dame

 23 rue des Acres

Pavillon ambulatoire

 02.31.54.41.00

 cpsp14@uc-irsa.fr



ESSIP - ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DE SOINS INFIRMIERS PRÉCARITÉ

Pour quel public ?

Les ESSIP s'adressent à des personnes majeures en situation de grande précarité, vivant :

- dans des structures d'accueil, d'hébergement ou d'insertion (centre d'hébergement d'urgence (CHU), CHRS, résidences sociales, etc.) ;
- dans des lieux de vie informels (rue, squats, campements, bidonvilles, logements insalubres);
- ou en situation de rupture de soins, avec des difficultés d'accès au système de santé classique.

Elles interviennent quelle que soit la situation administrative des personnes, dans une logique d'inconditionnalité de l'accueil.

Quelles missions ?

Les ESSIP sont des dispositifs médico-sociaux qui assurent, sur prescription médicale, des soins infirmiers et un accompagnement global dans une démarche d'aller-vers. Elles visent à :

- **répondre aux besoins de soins** (techniques, relationnels, d'hygiène, de confort) des personnes en situation de précarité ;
- **éviter des hospitalisations non justifiées** et favoriser le **maintien dans le lieu de vie** ;
- **garantir la continuité des soins** après une hospitalisation, en évitant les ruptures de parcours ;

ESSIP - ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DE SOINS INFIRMIERS PRÉCARITÉ

- **amener vers le soin** des personnes qui ne sont pas en demande, en instaurant une relation de confiance ;
- **coordonner les interventions** avec les partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- **répondre à des problématiques spécifiques** : hygiène, addictions, santé mentale, isolement, perte d'autonomie.

Les ESSIP sont composées de professionnels paramédicaux et sociaux, parmi lesquels : un infirmier coordinateur, des infirmiers, des aides-soignants, un accompagnant éducatif et social, ainsi que des travailleurs sociaux, selon les besoins identifiés.

Certaines équipes peuvent également faire appel à des professionnels spécialisés, tels qu'un psychologue, un pédicure-podologue, un ergothérapeute, ou d'autres intervenants en fonction des situations rencontrées.

ESSIP - ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DE SOINS INFIRMIERS PRÉCARITÉ

Annuaire

COLOMBELLES (14460)

Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité

Association REVIVRE

Capacité : 9 places

 9 Chemin De Mondeville

 02.31.94.94.84

 02.31.35.0515

 lhss-lam@revivre-asso.org



HERBERGEMENT « SANTE-PRECARITE »



LHSS - LES LITS HALTE SOINS SANTÉ

Pour quel public ?

Les LHSS s'adressent à des personnes majeures sans domicile, quelle que soit leur situation administrative, dont l'état de santé ne justifie pas une hospitalisation, mais est incompatible avec la vie à la rue.

Ils accueillent notamment des personnes :

- atteintes de pathologies aiguës ou en convalescence ;
- nécessitant un bilan de santé ou une évaluation globale de leur état ;
- vivant dans des lieux de vie précaires (rue, squats, campements, bidonvilles) ou dans des structures d'hébergement d'urgence ou d'insertion (centre d'hébergement d'urgence (CHU), CHRS, etc.).

Quelles missions ?

Les LHSS sont des structures médico-sociales ouvertes 24H/24, tous les jours de l'année, assurant :

- un **hébergement temporaire** (durée initiale de 2 mois, renouvelable autant de fois que de besoins, en fonction de l'état sanitaire de la personne) avec restauration, blanchisserie et accompagnement global ;
- la **dispensation de soins médicaux et paramédicaux** qui seraient réalisés à domicile si la personne en avait un ;
- la **prévention, l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique** ;
- un **accompagnement social personnalisé** pour faire valoir les droits (santé, logement, ressources) ;
- l'**élaboration d'un projet de sortie** visant à éviter un retour à la rue, si la situation le permet.

LHSS - LES LITS HALTE SOINS SANTÉ

Dispositif complémentaire

LHSS « hors les murs » (ou mobiles) sont des équipes pluridisciplinaires rattachées au LHSS qui ont pour mission d'aller-vers les personnes en situation de grande exclusion, directement sur leurs lieux de vie (rue, squats, hébergements précaires). Elles assurent :

- des **bilans de santé et premiers soins** ;
- des **actions de prévention et de réduction des risques** ;
- un **accompagnement vers le système de santé de droit commun** ;
- un **soutien social** (accès aux droits, hébergement, couverture maladie, etc.).

LHSS - LES LITS HALTE SOINS SANTÉ

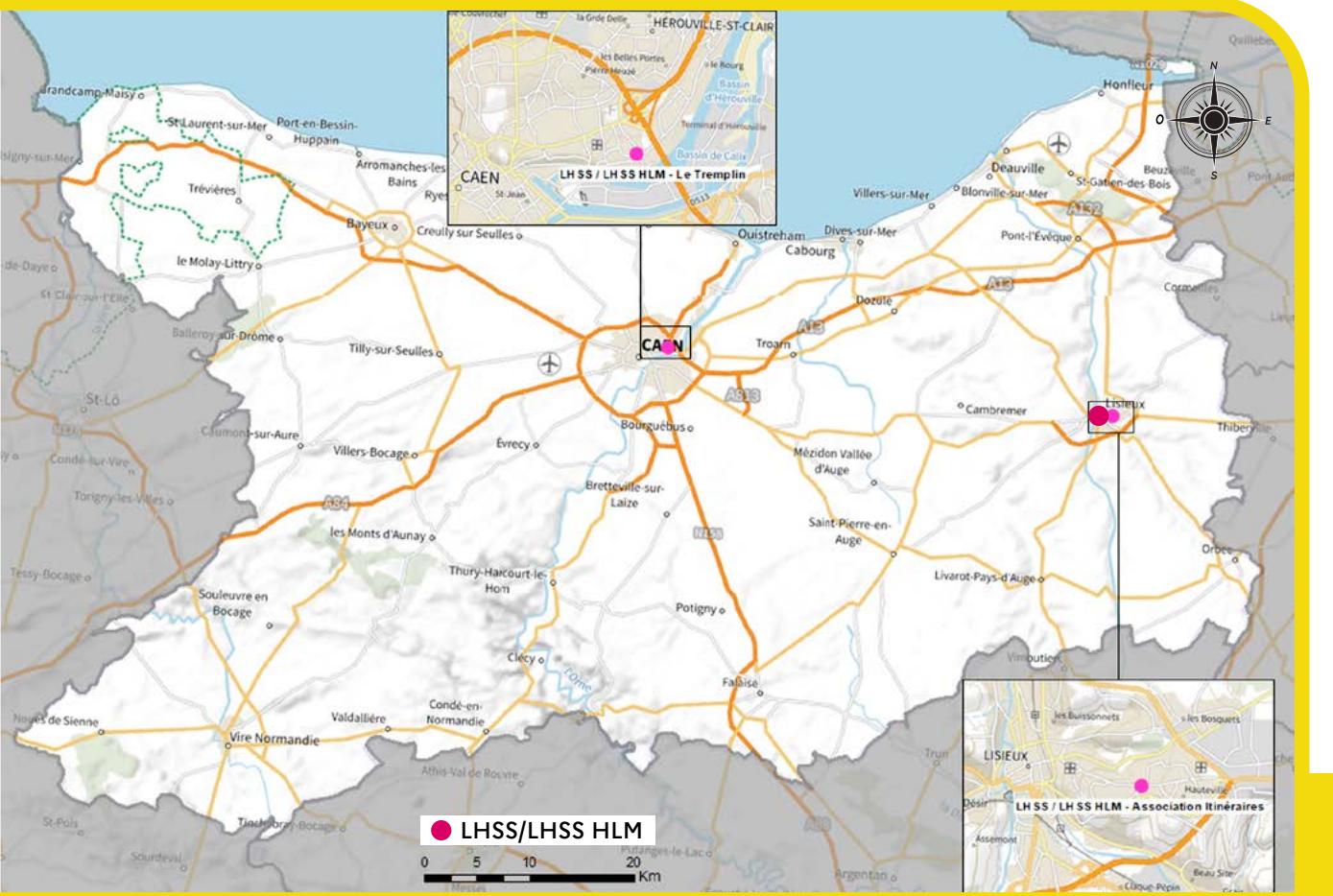
Annuaire

CAEN (14000)

LHSS/LHSS HLM
Association REVIVRE
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
(CHRS) - Le Tremplin
Capacité : 17 places
 45 avenue du Calvados
 02.31.35.05.15
 lhss-lam@revivre-asso.org

LISIEUX (14100)

LHSS/LHSS HLM
Association Itinéraires
Capacité : 4 places
 24 rue Roger Aini
 02.31.48.35.52
 lhss@association-itineraires.fr



LAM - LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

Pour quel public ?

Les LAM s'adressent à des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, qui présentent :

- des pathologies lourdes, chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes ;
- un pronostic de santé plus ou moins sombre ;
- une perte d'autonomie ou un besoin d'assistance constante ;
- ne nécessitant pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais étant incompatibles avec la vie à la rue.

L'admission repose sur une évaluation médicale et sociale, réalisée par un médecin et un travailleur social, avec l'accord de la personne. La durée de séjour n'est pas limitée ; elle est adaptée à la situation sanitaire et sociale de la personne.

LAM - LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

Quelles missions ?

Les LAM sont des structures médico-sociales ouvertes 24h/24, 365 jours par an, qui assurent :

- un **hébergement stable et sécurisé**, avec restauration, blanchisserie et entretien ;
- la **dispensation de soins médicaux et paramédicaux adaptés**, assurés par une équipe pluridisciplinaire (un médecin coordinateur, des infirmiers présents 24h/24, des aides-soignants, des travailleurs sociaux, et du personnel logistique) ;
- la **prévention, l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique** ;
- une **aide à la vie quotidienne** adaptée à l'état de santé et d'autonomie de la personne ;
- un **accompagnement social personnalisé** visant à faire valoir les droits (santé, ressources, logement). ;
- l'**élaboration et la mise en œuvre d'un projet de vie**, en lien avec les souhaits de la personne.

Qui peut orienter vers un LAM ?

L'orientation se fait principalement par :

- les professionnels des services hospitaliers ;
- le dispositif de veille sociale.

LAM - LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

Annuaire

CAEN (14000)

Lits d'Accueil Médicalisés

Association REVIVRE

Centre d'Hébergement et de Réinsertion

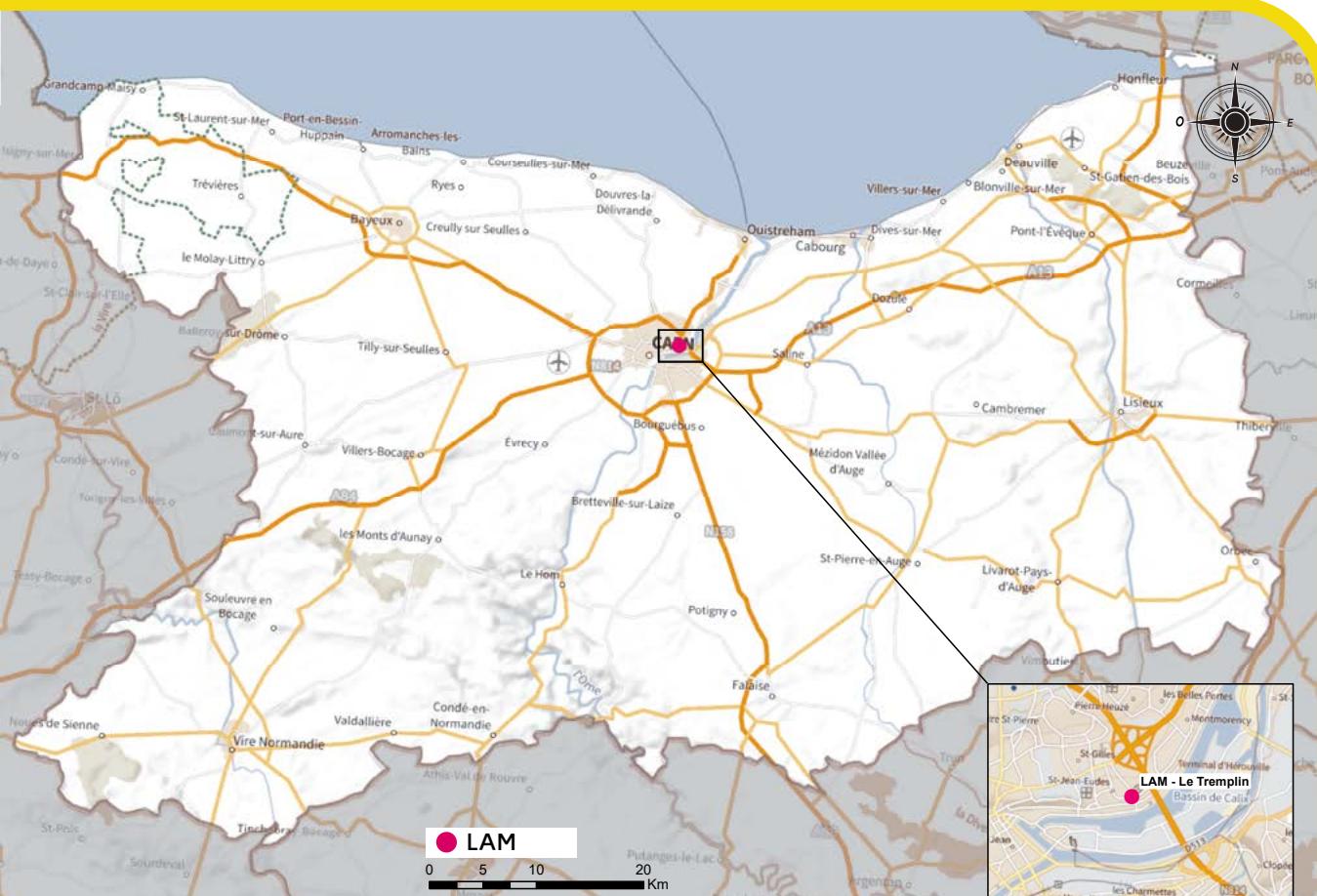
Sociale (CHRS) - Le Tremplin

Capacité : 15 places

 45 avenue du Calvados

 02.31.94.34.80

 lhss-lam@revivre-asso.org



ACT - APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Pour quel public ?

Les ACT s'adressent à des personnes majeures atteintes de pathologies chroniques, en situation de vulnérabilité sociale et/ou psychologique.

L'admission repose sur une double évaluation médicale et sociale, et la personne doit être volontaire pour intégrer le dispositif. Les ACT fonctionnent sans interruption et offrent la possibilité d'accueil d'accompagnants (majeurs ou mineurs).

Quelles missions ?

Les ACT sont des dispositifs médico-sociaux assurant :

- un suivi et une **coordination des soins médicaux et paramédicaux**, en lien avec les professionnels de santé ;
- un accompagnement psychologique ;
- un **accompagnement social personnalisé**, visant à restaurer ou consolider les droits sociaux ;
- un **hébergement temporaire** dans un logement individuel, en diffus, collectif ou semi-collectif, ou un **accompagnement à domicile** (ACT « hors les murs ») ;
- une **aide à la construction d'un projet de vie**, en lien avec les besoins et les souhaits de la personne ;
- une **prévention des ruptures de parcours** et un soutien à l'insertion ou au maintien dans le logement.

ACT - APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Dispositif complémentaire

Les **ACT «hors les murs»** sont des équipes pluridisciplinaires rattachées à un ACT qui interviennent directement dans le lieu de vie (structure d'hébergement social, logement, campement, rue...) de la personne, dans une logique d'**aller-vers**.

L'équipe socle est composée d'un médecin coordinateur, d'infirmiers, de travailleurs sociaux, de psychologues et intervenants à domicile.

ACT - APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Annuaire

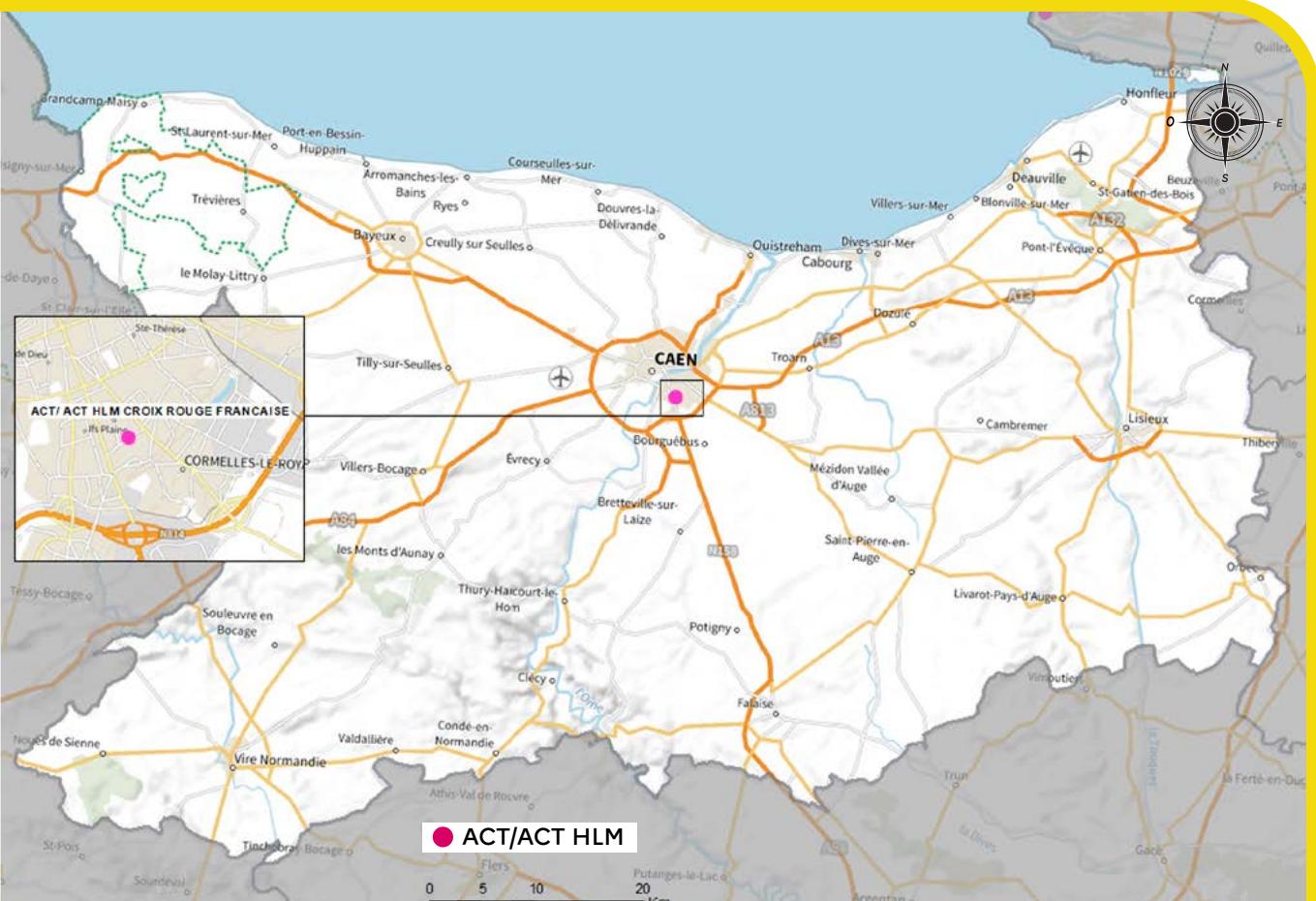
CAEN (14054)

ACT/ACT HLM

CROIX ROUGE FRANCAISE

Capacité : 35 places

 5 rue Saint Vincent de Paul
BP 85412
 02.31.84.12.00
 act.caen@croix-rouge.fr



ACT - « UN CHEZ-SOI D'ABORD »

Pour quel public ?

Ce dispositif s'adresse à des personnes majeures en situation de grande précarité, notamment sans-abri, présentant :

- des troubles psychiques sévères (schizophrénie, troubles bipolaires, etc.) ;
- une exclusion durable du logement et des soins ;
- et un besoin d'accompagnement intensif et pluridisciplinaire ;
- une situation régulière sur le territoire.

L'accès au dispositif ACT « Un chez-soi d'abord » ne nécessite ni condition de soins préalable, ni passage par un hébergement temporaire.

L'admission repose sur une proposition formulée par un dispositif de repérage (maraudes, accueils de jour, équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP), services médico-psychologiques régionaux (SMPR), etc.), sur la base de critères objectifs (diagnostic de troubles psychiques sévères, besoins élevés en accompagnement, situation d'itinérance).

Le dossier est ensuite présenté en commission d'orientation ad hoc, à laquelle participe notamment le SIAO.

L'accompagnement proposé est intensif, potentiellement quotidien, avec une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7, sans limitation de durée, et s'adapte à l'évolution des besoins de la personne.

ACT - « UN CHEZ-SOI D'ABORD »

Quelles missions ?

Le dispositif ACT « Un chez-soi d'abord » repose sur une approche innovante fondée sur le **logement d'abord** et l'**accompagnement dans le lieu de vie**. Il vise à :

- offrir un **accès direct à un logement stable**, sans condition de traitement ou d'abstinence ;
- permettre le **maintien dans le logement**, grâce à un accompagnement intensif, souple et adapté ;
- proposer un **accompagnement pluridisciplinaire**, incluant :
 - l'intermédiation locative,
 - l'accompagnement social,
 - le suivi en santé mentale et en addictologie,
- favoriser la **reconstruction du lien social**, l'accès aux droits, aux soins et à l'insertion.

ACT - « UN CHEZ-SOI D'ABORD »

Annuaire

CAEN (14000)

ACT Un chez soi d'abord

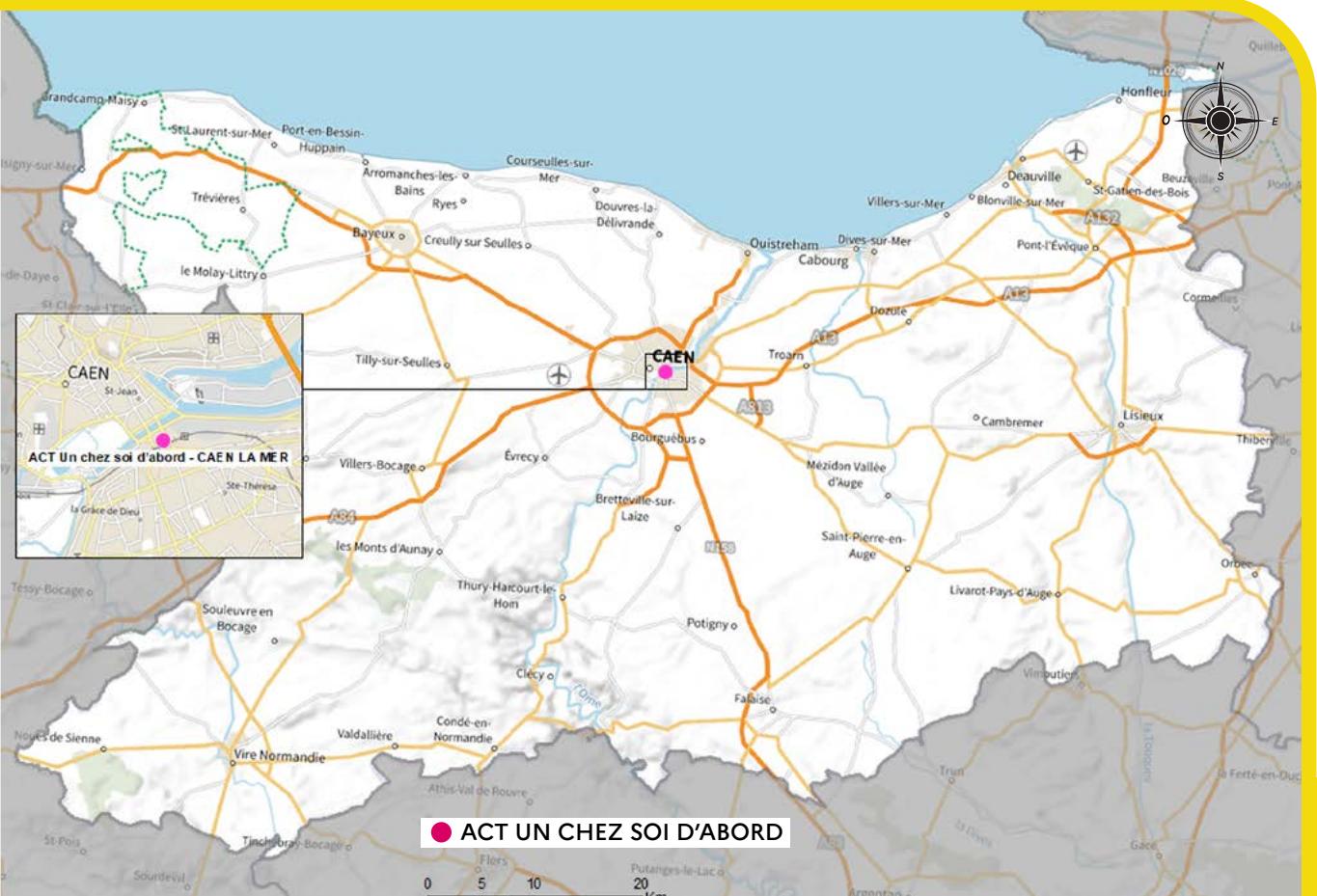
GCSMS Un chez soi d'abord Caen la mer

Capacité : 55 places

 7 rue des Tonneliers

 06 07 70 25 06

 contact@unchezsoi-caenlamer.fr



● ACT UN CHEZ SOI D'ABORD

PSYCHIATRIE / SANTÉ MENTALE



EMPP - LES EQUIPES MOBILES PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ

Pour quel public et quelles missions ?

L'EMPP (équipe mobile psychiatrie précarité) est chargée « d'aller vers » les personnes en situation de grande précarité quel que soit le lieu, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès aux dispositifs de soins psychiatriques lorsqu'ils sont nécessaires.

Elle assure aussi une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion, afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées, autour d'un projet sanitaire et social pour les personnes en situation de précarité.

EMPP - LES EQUIPES MOBILES PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ

Annuaire

CAEN (14000)

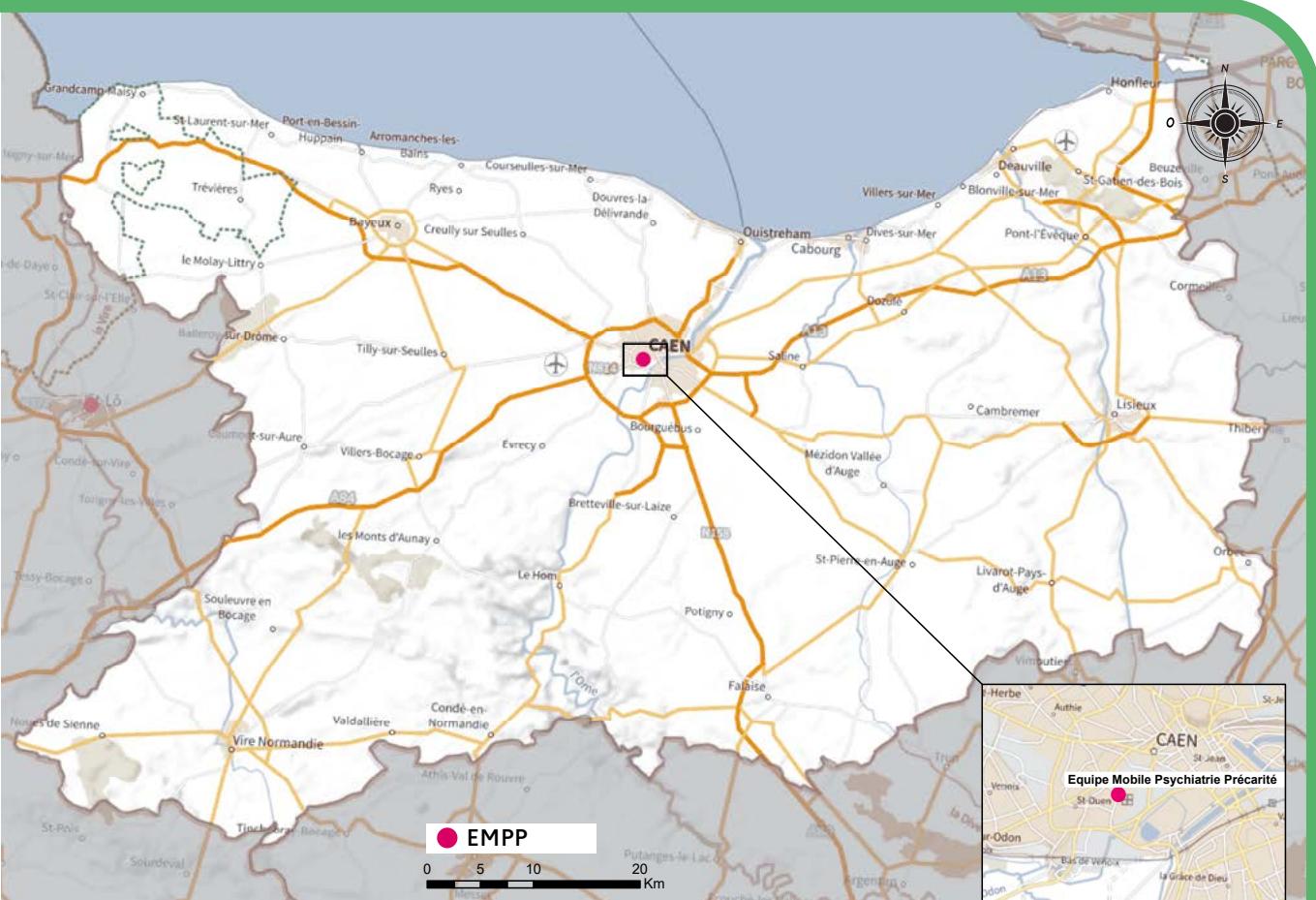
Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

 52 rue d'Authie

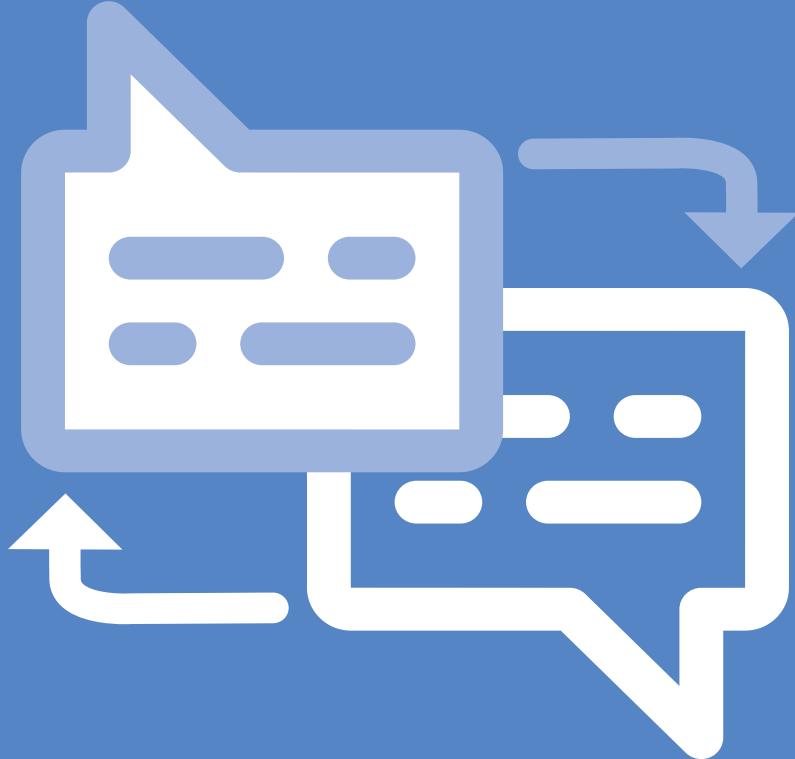
 02.31.95.49.64

 07.85.65.49.78

 empp@epsm-caen.fr



INTERPRÉTARIAT / MÉDIATION CULTURELLE



TERRAPSY - PSYCHOLOGUE SANS FRONTIÈRES

Pour quel public ?

Terrapsy est une association, ressource régionale, qui s'adresse aux publics en grande précarité ou rencontrant des réticences à aller voir le psychologue de part des freins linguistiques ou culturels.

Quelles missions ?

L'association a pour objectif de faciliter le parcours de soin des populations vulnérables via un accompagnement psychologique afin de lever les freins.

Ces freins peuvent être de divers ordres : socio-économique, peur de la stigmatisation, représentations négatives et idées reçues liées au travail psychologique, la peur de sortir de chez soi...

L'accompagnement par les psychologues de l'association peut être réalisé dans les locaux de Terra Psy, en extérieur ou par téléphone.

TERRAPSY - PSYCHOLOGUE SANS FRONTIÈRES

Annuaire

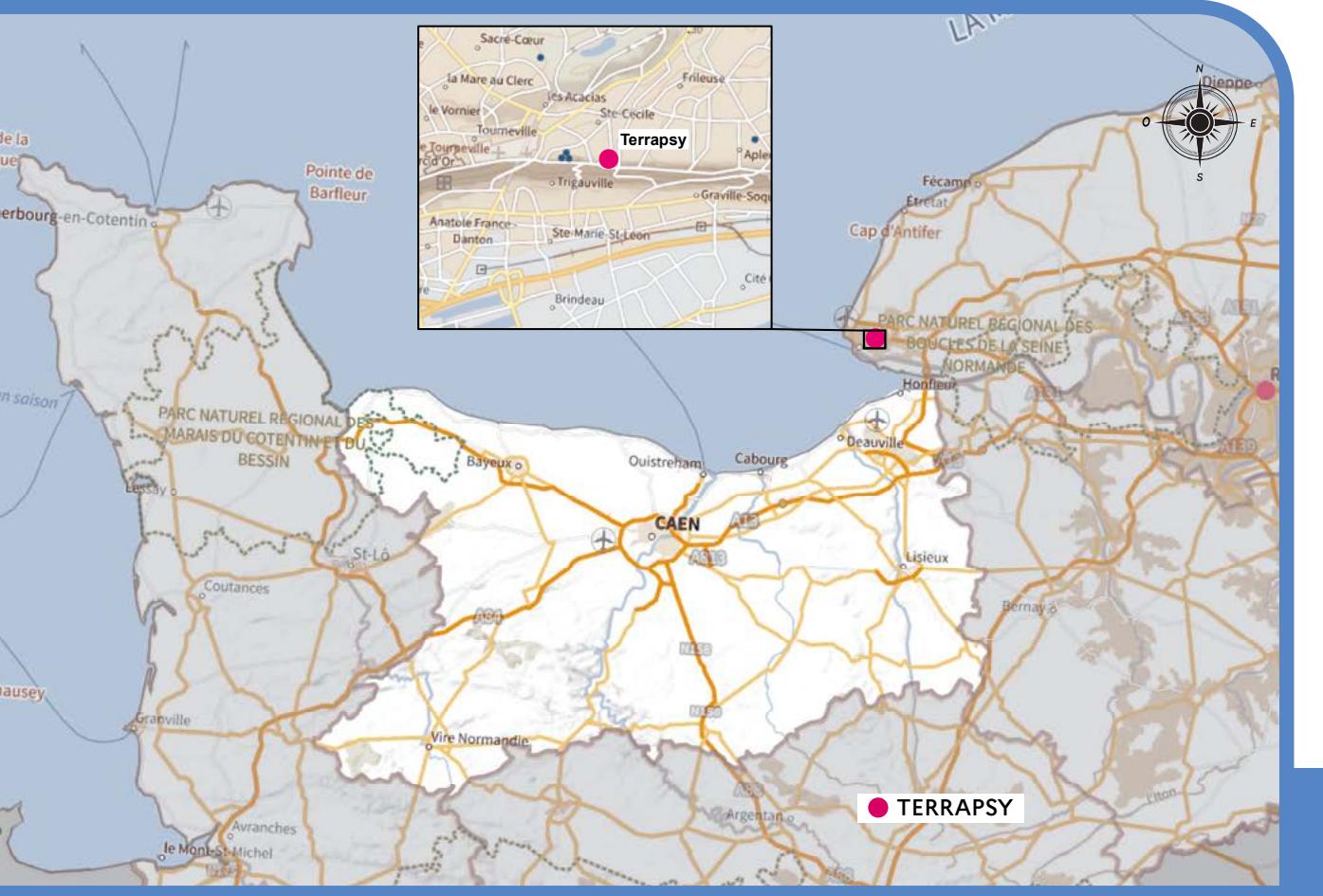
LE HAVRE (76610)

 16 avenue de Frileuse

 09.82.25.62.45

 06.41.48.11.94

 secretariat@terrapsy.org



MÉDIATION SANTÉ DES GENS DU VOYAGE

Le médiateur en santé crée du lien et facilite un changement des représentations et des pratiques entre le système de santé et les gens du voyage qui éprouvent des difficultés à y accéder. Le médiateur permet d'améliorer l'accès à la santé des gens du voyage en s'assurant qu'ils développent les connaissances et les capacités pour leur accès autonome aux droits, aux soins et à la prévention.

Il favorise également la mobilisation et la mise en réseau des acteurs de santé afin de contribuer à un meilleur accueil et suivi du public. Il assure un rôle d'interface et de plaidoyer qui favorise l'amélioration des conditions de vie des personnes.

MÉDIATION SANTÉ DES GENS DU VOYAGE

Annuaire

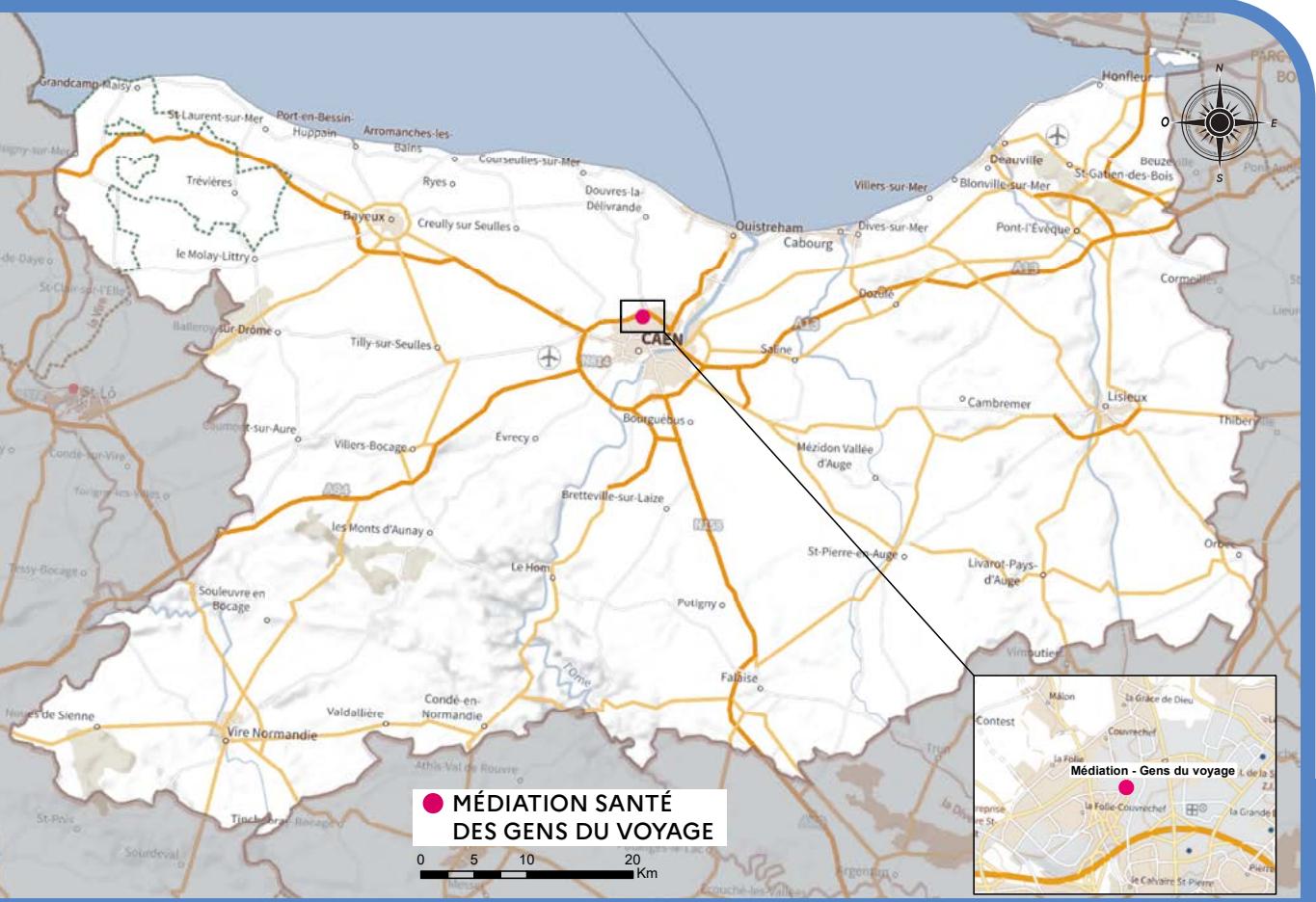
CAEN (14000)

SOLIHA

 8 boulevard Jean Moulin

 06.84.79.53.22

 perrine.lebosse@solihanormandie.fr



DEPISTAGES



CEGIDD - LE CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIH, HÉPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Le CeGIDD est un centre de prévention, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, du VIH et des hépatites. Les consultations du CeGIDD sont proposées avec une approche globale de santé sexuelle sans discrimination en raison de l'âge, du sexe, de l'état de santé, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, ni de l'identité de genre.

Les consultations sont gratuites et anonymes.

CEGIDD - LE CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIH, HÉPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES



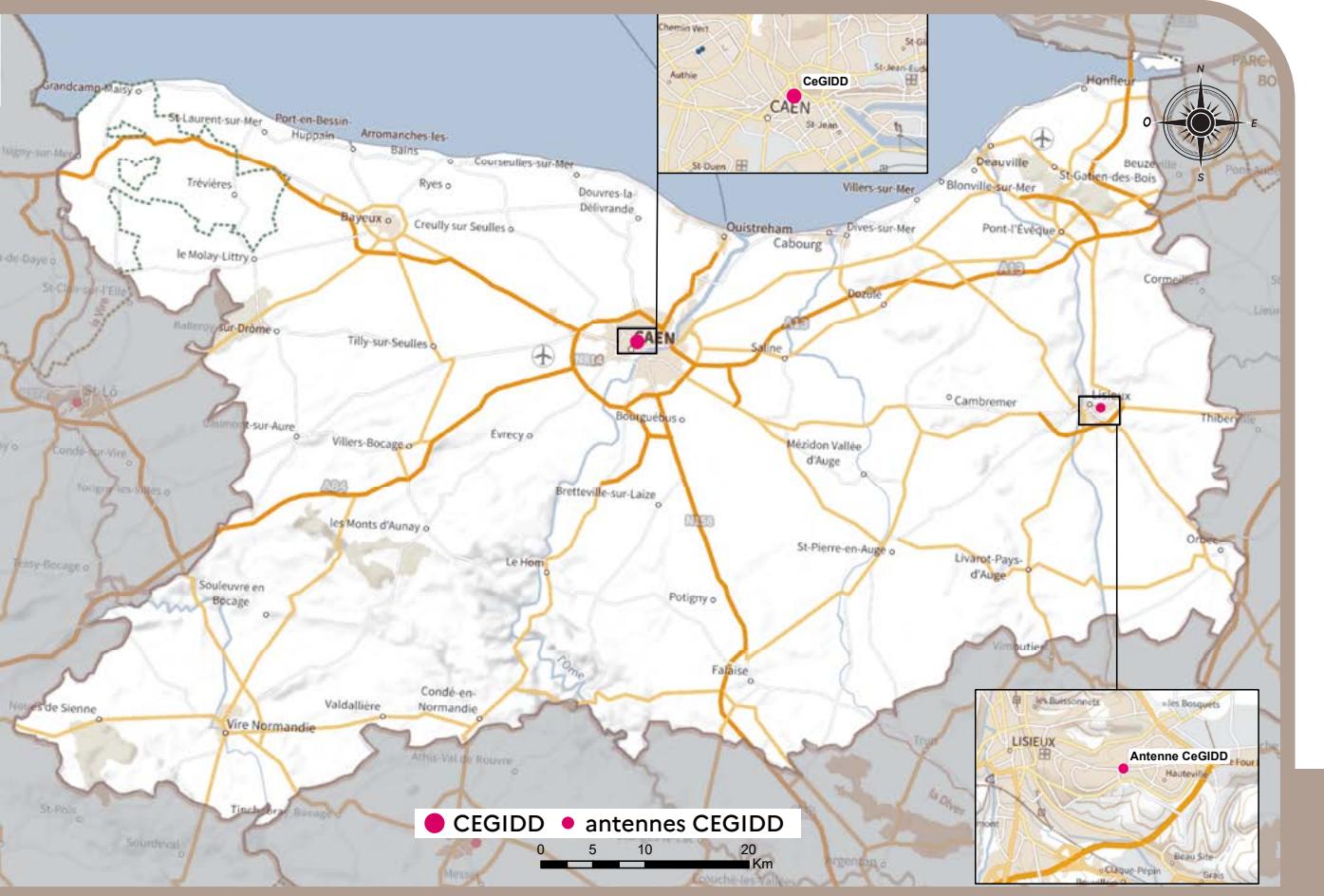
Annuaire

CAEN (14000)

CeGIDD
Clinique de la Miséricorde
Centre de prévention des maladies infectieuses
49 rue Gémare
02.31.38.51.58
cegidd@fondation-misericorde.fr

LISIEUX (14100)

Antenne CeGIDD
Association Éducation Solidarité Information (ESI 14)
127 b rue Roger Aini
02.31.31.44.58
contact@esi14.fr



CLAT - LE CENTRE DE LUTTE ANTI-TUBERCULOSE

Le CLAT est un centre prévention et de lutte contre la tuberculose, il réalise des dépistages, des consultations médicales de suivi pour des patients atteints et délivre des médicaments.

Les équipes du CLAT réalisent également des enquêtes autour d'un cas de tuberculose et en assurent le suivi.

Le dépistage ciblé de la tuberculose auprès des populations à risque et propose la vaccination par le vaccin antituberculeux du BCG.

CLAT - LE CENTRE DE LUTTE ANTI-TUBERCULOSE

Annuaire

CAEN (14000)

CLAT 14

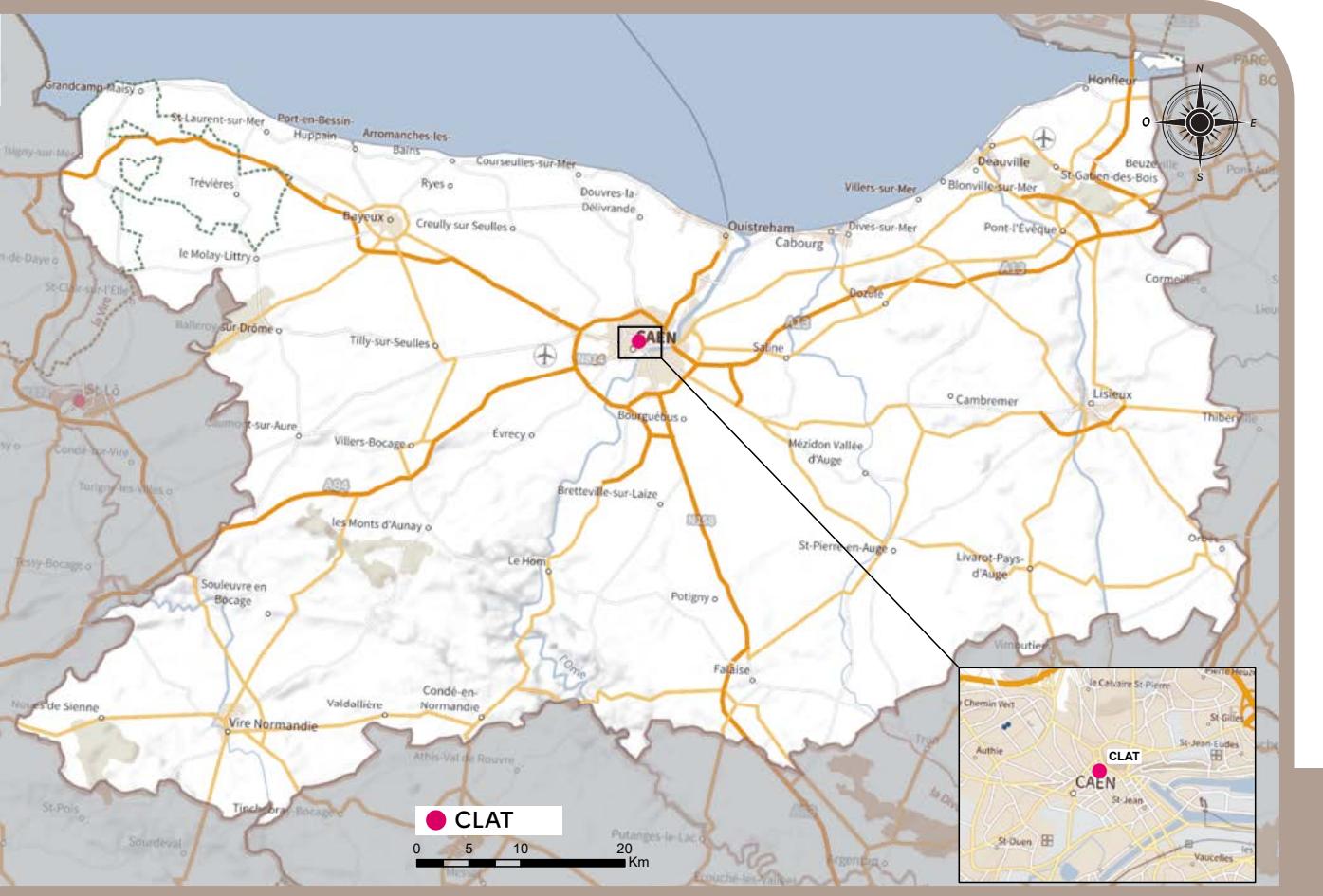
Clinique de la Miséricorde

Centre de Prévention des Maladies Infectieuses

 49 rue Gémare

 02.30.32.91.99

 clat@fondation-misericorde.fr





SÉGUR DE LA SANTÉ



Ce répertoire des dispositifs santé précarité
a été mis en œuvre dans le cadre de la mesure 27
du Ségur de la santé